JEUNES DESEMPARES

30 mai 2026

Transition de genre : pendant que l'Europe fait marche arrière, voilà comment la France laisse sa Haute autorité de santé s'enliser dans l'idéologie

Alors que plusieurs pays européens ont revu en profondeur leurs protocoles de prise en charge des mineurs se déclarant transgenres, à la lumière de nouvelles évaluations scientifiques et de la multiplication des cas de détransition, la France peine à faire émerger un débat apaisé sur le sujet.

Christian Flavigny ↗

5 min de lecture

PARTAGER CLASSER

Écoutez cet article 7:48min

Ce qu'il faut en retenir :

- La composition initiale du groupe d'experts de la HAS sur les mineurs transgenres a été contestée devant le Conseil d'État, qui a relevé un manque de pluralité des points de vue.
- Le débat porte moins sur la transition des adultes que sur la capacité des mineurs à mesurer les conséquences à long terme d'une transition médico-chirurgicale.
- Plusieurs pays européens (la Finlande, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni) ont renforcé leurs évaluations et leur prudence concernant les mineurs.
- L'évaluation psychiatrique devrait faire partie du processus de consentement éclairé préalable à toute transition chez les jeunes.

Atlantico : Dans plusieurs pays européens, l'accumulation des cas de détransition et des données cliniques a conduit les autorités sanitaires à commander des évaluations indépendantes - qui ont toutes conclu à la même chose : effondrement méthodologique des pratiques, absence de preuves robustes sur les bénéfices à long terme, nécessité de renforcer les évaluations préalables. Pourquoi ce mécanisme de correction ne s'est-il pas enclenché en France ?

À lire aussi

MMIWG2SLGBTQQIA+ : au Canada, la soupe de lettres aux minorités sexuelles en remet une louche

Hugues Serraf

Christian Flavigny : La Haute Autorité de santé (HAS) est dans la même situation que l'audio-visuel public ; un recours en justice, engagé par l'équipe de Juristes pour l'Enfance, a montré que la composition du groupe d'experts constitué sur la question des "mineurs transgenres" ne reflétait pas la diversité des avis sur la "transition" réclamée par ceux se sentant "être dans le mauvais corps" sexué (Conseil d'État, juillet 2025) ; l'orientation penchait vers la réponse "trans-affirmative". L'HAS en a pris acte et a convoqué un nouveau collectif, en cours de constitution dans une optique pluraliste.

Le débat ne porte pas en soi sur la pratique médico-chirurgicale de "transition", mais sur son application aux jeunes mineurs ; de nombreux praticiens pédopsychiatres estiment que ceux-ci ne sont pas en mesure d'évaluer les incidences sur leur vie future de la "transition". Même la majorité légale de 18 ans semble prématurée pour une telle décision ; une maturité adulte, autant cérébrale que psychologique, n'est atteinte qu'à 25 ans, comme l'avait bien perçu l'écrivaine Brigitte Kernel, attribuant à son héros/héroïne Gregory/Gloria Hemingway ce propos : « la réattribution sexuelle est mon combat. Il faudrait avoir dépassé vingt-cinq ans, car je crains le possible regret des jeunes gens qui se font opérer trop tôt » (Le secret Hemingway, Flammarion, 2020, p 306). Ce pourquoi l'accusation que ces pédopsychiatres contesteraient la transition médico-chirurgicale des mineurs du fait d'être "transphobes", élude le cœur du débat, ce qui avait abouti aux précédentes recommandations de l'HAS.

La Haute autorité de santé (HAS) prescrit que l'identité de genre ne doit pas faire l'objet d'une évaluation psychiatrique. Or c'est précisément cette

évaluation que les détransitionneurs identifient comme ce qui leur a manqué. Comment une institution sanitaire en arrive-t-elle à ériger en principe le refus de ce que ses propres victimes désignent comme la défaillance centrale ? Par quels mécanismes une doctrine militante - le modèle affirmatif - a-t-elle réussi à s'imposer dans des institutions censées fonctionner sur la base des données probantes ?

À lire aussi

Quand vieillir mène à d'amers constats sur la nature de l'amitié

Pascal Neveu

Christian Flavigny : Ce débat provient du heurt entre deux approches, et dirait-on deux cultures ; le principe du droit anglo-saxon s'opposant à toute "discrimination selon l'âge" : il a porté la réclamation que le droit de "transition médico-chirurgicale" auxquels des adultes peuvent avoir recours, s'applique aussi aux jeunes. Cela rentre en contradiction avec la notion portée par la culture psychologique, notamment française, d'une maturation nécessaire pour pouvoir évaluer dans toutes ses conséquences à long terme une décision aux effets pour l'essentiel irréversibles, même la transition seulement médicamenteuse, a fortiori chirurgicale : voilà le débat de fond.

C'est l'une des questions portées en France par "l'Observatoire de la Petite Sirène" « (Observatoire des discours idéologiques sur l'enfant et l'adolescent), fondé en 2021 : les jeunes ne peuvent pas comprendre que transitionner vers l'autre sexe est un leurre : il n'y a jamais qu'une adaptation aux apparences sexuées de l'autre sexe. Tant mieux si celle-ci profite à ceux qui l'ont décidée de manière éclairée ; mais concernant les jeunes, il a été souligné leur impossibilité de l'apprécier, liée à l'impatience qui caractérise leur âge, majorée par le désarroi intense qui les fait mal à l'aise dans leur sexuation. Surtout s'ajoute le fait que ladite transition devient, pour bien des jeunes confrontés à des difficultés psychologiques ou psychiatriques, une fuite dans l'utopie qu'elle les en soulagerait, comme dotée de pouvoirs magiques.

Cette précipitation des jeunes résulte d'un grand désarroi psychoaffectif ; il faut les protéger d'une illusion libératrice de laquelle bien d'entre eux déchanteraient rapidement - et tragiquement. Elle mène à des regrets et au drame de la détransition, maintenant documenté par de nombreux témoignages ; une étude finlandaise, récemment présentée sur ce site, a montré que la transition ne soulageait pas le désarroi que vivent les jeunes mineurs entraînés indûment dans le leurre de la transition, en particulier ne

diminue pas les gestes suicidaires ; elle confirmait la décision prise dès 2020 en Finlande de protéger les mineurs d'une décision dont ils ne peuvent apprécier les incidences de vie future. La Suède suivait cette voie dès 2022, la Norvège dès 2023, l'Angleterre publiait en 2024 le rapport Cass, évaluation indépendante commanditée par le NHS, prônant un principe de protection des mineurs, celui-là même qui a inspiré le rapport sénatorial (2024) proposé en projet de loi pour la France.

À lire aussi

Grasset : Sophie Binet à la rescousse d'un patron de PME rémunéré comme un PDG de multinationale

Hugues Serraf

Les questionnements sont apparus d'ordre à la fois scientifique et éthique ; l'HAS ne peut plus les ignorer. Scientifique : des résultats manquant de rigueur, au pire manipulés, constatés dans les recommandations de la WPATH (World Professional Association for Transgender Health) en 2024, qui occultaient que la transition ne soulage pas le désarroi des jeunes "transgenres". Éthique, ignorant la prévalence massive des troubles psychiatriques chez les jeunes se disant "trans" : ils cherchent dans la transition un apaisement à une souffrance authentique, ayant toute probabilité d'être illusoire. Aussi importe-t-il que l'HAS revienne sur son refus qu'un avis psychiatrique fasse partie intégrante du "consentement éclairé", préalable à tout engagement médico-chirurgical.

Quant à la question lancinante : la France est-elle toujours "en retard" sur la modernité ? – elle est mal posée. Il est vrai que l'importation de la notion d'"identité de genre" est apparue en France bien après qu'elle se fut imposée aux États-Unis et dans la plupart des pays européens : est-ce retard à la modernité ? Certes pas. C'est plutôt la résistance légitime de la culture française à l'importation d'une notion nord-américaine, qu'elle sait n'être pas probante ; elle a la capacité de le démontrer, et il aurait été plus pertinent de l'expliquer à nos correspondants d'outre-Atlantique plutôt qu'entériner leur hasardeuse thèse "woke" : c'eût été pour le plus grand bénéfice de l'exportation des idées.

Il fut dommageable que le "retard" n'ait pas tenu bon et n'ait pas abouti à empêcher l'engouement pour une compréhension superficielle de l'"angoisse de sexuation pubertaire" que vivent bien des adolescents ; c'eût été fructueux pour le monde entier. Il aurait suffi de ne pas confondre modernité et

américanisation – bref de ne pas s'engouffrer dans une "modernité" d'importation.

À lire aussi

La curieuse "science de la démission"

Caroline Diard

Gageons que l'HAS, dans le fil d'une meilleure saisie par l'opinion publique et par tous les professionnels, médecins et psychologues, de la gravité de la situation, saura restaurer la pluralité des débats qui, dans le respect des opinions, dépasse l'idéologisation d'un thème qui concerne la jeunesse : il s'agit plus globalement du rapport que les adultes entretiennent aujourd'hui à son égard.

Christian FLAVIGNY

Pédopsychiatre, psychanalyste, Directeur de recherches à l'Institut Thomas More,

Dernier livre paru : ***La France écartelée, entre américanisation et islamisation****, Téqui, 2026*

Lien vers la boutique : cliquez ICI

MOTS-CLES

transition de genre , Adolescents , jeunes , genre , identité , opération , santé , Chirurgie , santé mentale , soutien psychologique , études , Haute Autorité de santé , idéologie

THEMATIQUES

Société